**Ordre du jour**

Assemblée générale des membres du Comité d'action local (CAL)

de **Jean-Talon**

1. Mot de bienvenue de la présidence et constatation du quorum;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection;

4. Rapport de la présidence et de la trésorerie;

5. Élections aux postes:

• Président(e) de la circonscription;

• Secrétaire;

• Responsable des membres;

• Responsable du financement;

• Le(s) (autres) directeur(s), jusqu’à un maximum de 7.

6. Période de questions;

7. Clôture de l'assemblée et remerciements.